

Paris, le 7 décembre 2018

Le Secrétaire Général

à

M. le Directeur de la DGESCO

M. le Directeur,

Les inspecteurs de 24 départements viennent d'être sollicités pour participer à une enquête diligentée par vos services afin de développer une analyse territoriale des évolutions pédagogiques liées à la mesure « classes dédoublées en CP et CE1 de REP et de REP+ ».

Si nous reconnaissons volontiers l'intérêt d'une telle étude, nous vous rappelons que les inspecteurs en REP et REP+ ont signalé à de multiples reprises l'injustice flagrante que représente le niveau de leur indemnité spécifique. Celle des collègues responsables d'un REP+ a certes fait l'objet d'une première étape de revalorisation, mais sans que celle-ci réduise l'écart qui existe avec les autres personnels impliqués dans ces mêmes secteurs. Nous faisons en outre remarquer que jusqu'alors aucun IEN n'a bénéficié de cette mesure annoncée à grand renfort de publicité, mais restée inopérante à ce jour !

Le SI.EN UNSA appelle donc ses adhérents, ses sympathisants et, plus globalement, l'ensemble des inspecteurs qui n'acceptent plus cette différenciation aussi injuste que discriminatoire, à refuser de participer à cette enquête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon attachement sans faille à un service public d'éducation plus juste et plus efficace.



P. ROUMAGNAC